



# F S U 94

Bulletin n° 99  
Octobre 2014 1,50€

Fédération Syndicale Unitaire du Val de Marne

SNASUB, SNCS, SNEP, SNEPAP, SNES, SNEsup, SNETAP, SNICS, SNPES-PJI,  
SNPIEN, SNUAS-FP, SNU-CLIAS, SNEP, SNUJpp, SNUDDEN, UNATOS.





**Du 27 novembre au 4 décembre : Votez pour les syndicats de la FSU**

Stage « Conditions de travail » Bobigny le 21 novembre Voir site FSU93 pour le déroulé

## EDITO

Cette rentrée scolaire a été marquée par la mise en place dans le premier degré de la réforme dite « des rythmes scolaires » sur l'ensemble du territoire. Comme on pouvait le craindre, les inégalités de traitement se développent. Activités payantes dans certaines villes, gratuites dans d'autres ; contenus très différents, même si le plus souvent les élèves restent dans la cour de récréation ou font juste un dessin pendant deux heures ! Cette situation ne doit pas masquer ce qui se passe dans le reste de l'éducation : dans le second degré, les effectifs sont de plus en plus lourds, il n'est pas rare de compter plus de 28 élèves par classe de sixième, et plus de 25 en ZEP. Sans compter l'insupportable flou artistique dans la formation des stagiaires...

C'est dans ce contexte que va être voté le budget 2015 qui ne répondra pas à nos revendications et aux besoins de la population. De 2015 à 2017, ce sont 50 milliards de dépenses en moins qui sont prévues : 20 dans la protection sociale, 11 pour les collectivités locales, 19 pour l'Etat.

En conséquence, le salaire des fonctionnaires restera gelé, tout comme les pensions de nombreux retraités et les prestations sociales de la branche famille seront rabotées.

Le budget des collectivités territoriales sera réduit, en attendant la réforme territoriale qui pour l'instant ne précise pas à qui iront les compétences supprimées dans les départements et dont on peut craindre qu'elle diminue les services rendus à la population.

Les 40 milliards d'exonérations annuelles aux entreprises n'ont pas fait la preuve de leur efficacité, en particulier sur l'emploi mais cette année les entreprises du CAC40 ont déboursé 43 milliards en dividendes et rachats d'actions!

Nos impôts ne doivent pas être utilisés à enrichir des actionnaires mais ils doivent servir l'investissement public qui soutiendrait la croissance et combattrait les inégalités.

Le débat budgétaire est l'occasion pour la FSU de demander au gouvernement de changer de cap pour donner aux services publics la possibilité de jouer leur rôle dans la relance de l'activité de notre pays, dans la lutte contre les inégalités et dans l'anticipation des mutations à venir.

Catherine Anglesio



### Centenaire et syndiqué !

Quelle fierté de pouvoir compter parmi nous au SNES et donc à la FSU Val de Marne notre camarade Lucien Hanoun, professeur de lettres classiques, qui après son retour d'Algérie en 1967, termina sa carrière au lycée Apollinaire de Thiais.

Né le 19 septembre 1914 à Oued Rhiou en Algérie, « Français, Juif, Algérien » comme il nous le dit si bien, il ne connut pratiquement pas son père, tué dès 1915 à la guerre. Arrivé à Paris pour poursuivre ses études, il y rencontre en 1936, à l'occasion de Journées pour l'Espagne, Paul Vaillant Couturier et André Malraux. Rentré en Algérie, il s'indigne des conditions discriminatoires faites aux enfants « indigènes ». Il ne cesse de lutter contre le colonialisme et ses méfaits, politiquement avec son parti mais aussi dans des associations. Il s'implique particulièrement pour la défense du peuple sahraoui.

Grand merci Lucien pour ton exemple, pour ce que tu nous montres à tous, jeunes et... moins jeunes.

REDACTION



# ACTION SOCIALE

Il arrive à chacun d'entre nous de rencontrer parfois des difficultés financières, d'avoir des problèmes pour se loger ou de souhaiter pouvoir être aidé pour envoyer ses enfants en centre de vacances ou passer le BAF. Contrairement à une idée reçue, l'Éducation Nationale propose des aides concernant tous ces problèmes. C'est ce que l'administration regroupe sous le terme "d'Action Sociale". Ces aides sont mises en place par le biais de la Commission Académique d'Action Sociale (CAAS) où siège la FSU (5 sièges sur 7).

Trop souvent, faute d'information, les collègues qu'ils soient actifs ou retraités ne sollicitent pas les prestations auxquelles ils pourraient prétendre alors que la plupart d'entre elles peuvent être attribuées sans condition de ressources lorsqu'elles sont liées à une situation exceptionnelle (décès, expulsion de son logement, divorce, problèmes de santé...).

Par ailleurs, la FSU est l'organisation la plus représentative avec 5 voix sur 7 au sein de la Commission Permanente où sont présentés vos dossiers pour les aides d'urgence. Nous défendons tous les collègues de nos 3 départements (77-93-94). N'hésitez pas à faire appel à nous que vous soyez syndiqué ou non...

Les aides sociales se divisent entre les PIM (Prestations Interministérielles) qui concernent tous les fonctionnaires et les ASIA (Aides Sociales d'Initiative Académique) qui concernent seulement les personnels de l'Éducation Nationale travaillant dans l'Académie de Créteil.

En nous contactant ou sur le site du rectorat de Créteil (<http://www.ac-creteil.fr/rh-aidesociale.html>), vous trouverez quatre documents :

- 1 - La brochure action sociale (descriptif détaillé des prestations auxquelles vous pouvez prétendre)
- 2 - La fiche résumant ces prestations
- 3 - La liste des assistantes sociales de l'Inspection Académique du Val-de-Marne auprès desquelles vous devez vous adresser pour monter un dossier d'aide financière ou de prêt, pour notre département.
- 4 - la plaquette logement qui reprend les principaux dispositifs sur ce sujet.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, être aidé ou guidé dans la construction de votre dossier, n'hésitez pas à solliciter les représentants des personnels de la FSU94:

**FSU94 : [fsu94@fsu.fr](mailto:fsu94@fsu.fr)  
01 49 56 97 22**

**Catherine Anglesio, secrétaire de la CAAS  
01 49 56 97 22**

**Patrice Leguérinais:  
06 10 13 74 31**

*La Commission est académique donc n'hésitez pas à transmettre ces documents à tous les collègues que vous pourriez connaître dans nos trois départements (77-93-94).*



## Lecture

**83 idées fausses sur les fonctionnaires et la fonction publique démontées dans un petit livre de poche pour tordre le cou aux clichés et rétablir des vérités.**

Plus la crise économique et sociale se prolonge, plus les discours divisant les citoyens se multiplient. Alors que la croissance est en panne, que l'on parle beaucoup du déficit public, on entend dire que ce serait « la faute des fonctionnaires ». Les agents de la fonction publique de l'État (et particulièrement les enseignants et les personnels de l'éducation), ceux des collectivités territoriales et des hôpitaux, qui représentent au total plus de 5 millions de personnes en France, seraient « trop nombreux », « pas assez efficaces ». Ils seraient « mieux payés que les salariés du privé », « préservés de la précarité » et « privilégiés grâce la garantie de l'emploi » dont ils bénéficient. L'État et les collectivités qui les emploient seraient un « millefeuille indigeste responsable du gaspillage des deniers publics ».

Comment stopper la propagation de ces poncifs aussi inexacts que nocifs ? Qui sait ce qu'est un fonctionnaire ? Que sait-on des agents précaires ? Comment et combien sont-ils payés ? Où travaillent-ils ? Comment sont-ils recrutés ?

Services publics, fonction publique, n'est-ce pas un peu la même chose ? Qui sait qu'un fonctionnaire sur cinq n'a pas la sécurité de l'emploi, que l'on peut travailler dans la fonction publique et vivre en-dessous du seuil de pauvreté, qu'au même niveau d'études, un professeur gagne 30 % de salaires en moins qu'un ingénieur dans le privé... et que la société a besoin de l'investissement public pour préparer un avenir du bien vivre pour tous... ?

# BILAN DE RENTRÉE

## 1<sup>er</sup> DEGRÉ

### Le rythme n'y est pas !

Malgré toutes les mobilisations importantes (rassemblements, audiences, pétitions, réunions, conférences de presse....), le Préfet et la DASEN ont décidé d'appliquer coûte que coûte ce décret à la veille des congés d'été sans aucune consultation autre que celle du CDEN le 3 Juillet qui manquait pourtant d'informations pour se prononcer (voir déclaration du 3 juillet).

Le résultat : de grandes disparités territoriales. À Choisy une après midi libérée par semaine, à Fontenay sous bois une coupure de 2H15 le midi, à Champigny on travaille le samedi matin, à Limeil, le maire n'a pas voulu ouvrir les écoles le mercredi matin et les enseignants se sont retrouvés à la porte, à Villeneuve saint Georges ce n'est pas les mêmes après midi libérés d'une école à l'autre, de la maternelle à l'élémentaire sur un même groupe scolaire... Bref une mosaïque d'emplois du temps et d'organisations qui vont peser lourdement sur les conditions de travail des enseignants, des élèves, des familles, des personnels municipaux.

Pour les enseignants dont l'avis a rarement été pris en compte, les conséquences sont catastrophiques. Adjoint(e)s, directeurs (trices), titulaires remplaçants, personnels à temps partiel, qu'il s'agisse de leur affectation, de leur organisation, des regroupements de postes impossibles ou du contenu de l'enseignement qu'ils devront adapter le bilan est déjà lourd.

La question de la sécurité des élèves demeure et l'administration est dans l'incapacité d'apporter la moindre garantie devant la multiplicité de situations auxquelles seront confrontées les collègues.

Quant aux familles, le lien rompu avec la disparition du samedi matin risque d'être définitivement rompu dans les écoles ouvertes le mercredi matin puisqu'il sera difficile pour les équipes de se mobiliser un 6<sup>o</sup> jour dans la semaine.

**Élèves et enseignants ont un même intérêt : l'amélioration des conditions de travail et d'apprentissage.**

### Avec les territoriaux : les rythmes scolaires au quotidien.

#### En direct avec les territoriaux : les rythmes scolaires au quotidien :

Après les « coups de gueule » médiatiques de certains maires, la plupart se sont pliés aux injonctions du Gouvernement. La majorité a opté pour le mercredi travaillé, une dizaine a choisi le samedi matin. La quasi-totalité des villes allonge la pause du midi, avec des matinées plus longues.

Sur le terrain, à part quelques exceptions positives, on rencontre tous les cas de figure : des petits trimbalés en car d'un lieu à un autre, finissant de déjeuner à 14h30 ! Des projets qui n'ont souvent plus rien de pédagogique : sur un temps de 15 mn, une fois fait l'appel des enfants, que faire d'autre sinon de la « garderie » ?

Des professionnels en manque de locaux, manque de personnel d'animation, voire manque de qualification, parfois non respect des normes d'encadrement des enfants. On affecte les ATSEM beaucoup plus longtemps auprès des enfants, sans régler la question de l'entretien des locaux. Les conditions de travail des territoriaux concernés ont parfois été faites « à l'arrache » ! Des animateurs passent 1 h 30 dans la journée en transport d'un lieu à un autre !

Des parents sans information, perdus dans les nouveaux horaires ! La réforme se traduit par un surcoût pour un certain nombre de familles limitant pour leurs enfants l'accès à des activités éducatives de qualité.

Des collectivités locales confrontées à de nouveaux problèmes d'équilibre budgétaire.

Enfin et surtout, cette réforme accentue encore davantage les inégalités scolaires entre les territoires. Certains enfants bénéficieront de projets intéressants tandis que d'autres n'y auront pas accès, par manque de moyens de leur collectivité ou en raison de son refus « politique ».

Face à cela, notre syndicat FSU/SDU 94 réaffirme en premier son opposition sur le principe de cette réforme, mal préparée, inadaptée, inégalitaire. Il s'efforce de ne pas dresser les uns contre les autres

différentes catégories d'agents aux points de vue souvent divergents : agents d'entretien, ATSEM, animateurs... Il souhaite vivement multiplier les échanges avec nos camarades du SNUIPP travaillant dans les écoles aux côtés de nos camarades territoriaux, pour pouvoir agir ensemble et dans le même sens.

**Notre syndicat reste mobilisé sur ses questions : pour un service public de qualité, et le respect du professionnalisme des agents territoriaux.**

**« Le résultat : de grandes disparités territoriales ! »**

**Les conditions de travail des territoriaux concernés ont parfois été faites « à l'arrache » !**

**« Cette réforme accentue encore davantage les inégalités scolaires »**

## Rentrée tendue dans les collèges du 94 !

Lors du Comité technique paritaire de rentrée, le SNES-FSU a dénoncé une **augmentation des effectifs** des classes dans le Val-de-Marne : beaucoup de 6<sup>ème</sup> à 28-29 élèves, seuil des 25 élèves bien souvent dépassé dans les établissements ZEP. Onze classes supplémentaires (neuf banales et deux SEGPA) ont été ouvertes en urgence à la rentrée avec une dotation horaire incomplète, qui oblige les établissements à supprimer des dédoublements et des projets, comme au collège Guy Môquet, de Villejuif.

L'implantation au tout dernier moment de nombreux postes de stagiaires, avec plusieurs concours cette année (171 rénovés, 80 concours exceptionnels) a eu des répercussions délétères sur les TZR, souvent désaffectés après la phase d'ajustement, avec deux voire trois affectations différentes, parfois dans des communes géographiquement éloignées, sans arrêts correspondant à leurs affectations et quotités réelles.

La précarité augmente : il y a de plus en plus de contractuels, avec des situations personnelles catastrophiques.

Les stagiaires issus du nouveau concours bénéficient d'une moitié de service, mais démarrent au 1<sup>er</sup> échelon, au lieu du 3<sup>ème</sup>. Ils ont une vraie formation mais certains stagiaires doivent valider leur Master 2 dans une académie différente de celle d'origine, et ceux déjà titulaires d'un Master 2 doivent en plus valider un diplôme universitaire, difficulté rajoutée pour la titularisation. Les stagiaires anciennement non titulaires bénéficient dorénavant d'un reclassement, mais ils n'ont pas de formation et exercent directement à plein-temps. Plusieurs stagiaires n'avaient pas de tuteurs à la rentrée, ou le tuteur dans un autre établissement, avec un emploi du temps incompatible. Certains tuteurs ont plusieurs stagiaires sous leurs

responsabilités. L'indemnité de tuteur a chuté de 2000 à 1250 euros pour la même charge.

**Les problèmes perturbent les rentrées encore une fois dans de nombreux établissements :**

Problèmes de vie scolaire avec manque de postes d'AED demandés et indispensables à des établissements : clg H.Wallon à Ivry, clg Lurçat à Villejuif, clg Rol Tanguy à Champigny, mobilisation au lycée Chérioux de Vitry pour récupérer deux postes d'AED supprimés

Emplois du temps non fonctionnels qui ont du être refaits

Prérogatives des conseils d'administration pas toujours respectées : Tableau de Répartition des Moyens jamais soumis au vote du Conseil d'administration, contrats non soumis au vote du CA ...

**Du côté de l'éducation prioritaire**, sont expérimentés cette année les établissements dits REP+, censés bénéficier d'une pondération de 1,1 des heures d'enseignement. Cependant, au collège Desnos d'Orly (le seul REP+ du 94) il est imposé aux enseignants 1,5 h de concertation hebdomadaire dans les emplois du temps. Les thèmes de ces réunions sont également imposés. Les collègues demandent une concertation non imposée et appropriés aux besoins.

**Autre actualité : la concertation nationale sur le projet de nouveau « socle » des programmes de collèges**, avec une demi-journée banalisée pour les collèges. Nous souhaitons que les points de vue exprimés par nos collègues à ce sujet soient réellement pris en compte, contrairement à ce qui s'est passé pour l'éducation prioritaire l'an dernier.



## La science en marche

L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) sont dans une crise profonde. Pourtant notre société n'a jamais tant eu besoin de nos capacités de compréhension, d'analyse, et d'innovation. Dans le contexte actuel de crise économique et de mutations sociétales, le potentiel de recherche et d'enseignement supérieur du pays devrait jouer un rôle clé dans l'amélioration de la compétitivité de notre économie, mais aussi dans la définition des valeurs de la société de demain. Pourtant, dans nos laboratoires et nos universités, la situation devient intenable. Beaucoup de chercheurs n'ont plus les moyens de travailler efficacement. La généralisation des CDDs à court terme, alliée à la faiblesse des débouchés industriels dans de nombreuses disciplines, détournent les jeunes des formations et des métiers de la recherche. Or il faut de nombreuses années pour former à l'esprit et à la méthode scientifiques. La situation actuelle est lourde de conséquences à long terme, que ce soit sur nos métiers, sur la production de connaissances, sur l'activité économique et plus largement, sur la culture démocratique qu'entretient l'esprit critique développé par la recherche.

Il est temps d'inverser la tendance. Les propositions existent :

- 1 - un plan pluriannuel ambitieux pour l'emploi statutaire à tous les niveaux ,
- 2 - renforcer les crédits des laboratoires et des universités,
- 3 - Reconnaître le doctorat dans les conventions collectives pour faciliter l'emploi des docteurs



Des acteurs de la recherche, se mobilisent pour obtenir les moyens de remplir pleinement leur mission et se faire entendre du gouvernement. Un mouvement « Science en marche » en est issu. Il organise une grande marche, à partir de Montpellier, Marseille, Strasbourg, Lille, Brest et Toulouse, convergeant tous à Paris le 17 Octobre. Tout au long de ces itinéraires ils expliquent le sens de leur initiative Les syndicats de la FSU dans l'ESR (Snscs, Snasub, Snesup), leurs militants soutiennent cette mobilisation qui doit rassembler universitaires, chercheurs du public et du privé.

## Rentrée 2014 les profs EPS sont-ils épar-

Non bien évidemment ! Nous constatons le nombre insuffisant des postes créés pour faire face à l'augmentation des élèves scolarisés. Au 5 septembre, seuls quatre TZR ne sont pas affectés dans notre département. Comment pourra être assurée la continuité du service public sans faire appel aux emplois précaires?

Au niveau national 1617 stagiaires entrent cette année dans le métier. Le SNEP a obtenu que 120 postes sur liste supplémentaires soient pourvus. Au sein de la FSU le SNEP demande la mise en place d'un plan de pré-recrutement pour relancer et accompagner les vocations afin que le métier enseignant demeure un métier d'avenir.

La bataille contre les heures supplémentaires est également primordiale et doit s'accompagner d'une revalorisation salariale.

Nous subissons les conséquences de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré qui se traduit sous différentes formes :

Suppression de créneaux EPS : Vitry (Chérioux), Maison-Alfort (Ferry, Condorcet), Alfortville (Blum), Orly (Dorval), La Queue en Brie (J Moulin), villeneuve le Roi Ferry), Chennevières

Suppression de créneaux AS : Saint- Maurice (Nocard)

Perte de transport sur Créteil (Pasteur et Laplace)

Perte de créneaux natation : Valenton (Flagon)

Nous accueillons 35 stagiaire dont 7 à temps plein. L'implantation des « berceaux » s'est faite sans concertation et dans les pires conditions : emploi du temps remaniés, affectation puis désaffectation des TZR, mutations contraintes, stagiaires sans tuteurs.

Le sport scolaire connaît encore des difficultés pour s'imposer malgré la promulgation du décret de mai 2014 qui est une victoire incontestable du SNEP FSU.

Des forfaits AS ne sont pas attribués dans les affectations des collègues. Faire

des heures supplémentaires devient alors la seule façon d'effectuer le forfait AS pourtant inclus dans notre service.(Bonneuil Créteil, Villeneuve le Roi).

Des Chefs d'établissements refusent en toute illégalité et en toute impunité d'être Président de l'AS et interdisent toute activité en dehors de l'établissement (collège Rol Tanguy, Champigny)

Cette rentrée doit faire appel à la vigilance et à l'action. Les élections professionnelles seront l'occasion pour la profession de renouveler leur confiance à la FSU et ses syndicats nationaux qui déploient une activité syndicale offensive pour la défense du métier et de ses personnels.

## Personnels administratifs : des conditions dégradées

Tous les personnels administratifs s'accordent pour dire qu'en terme de dégradations des conditions de travail, l'année scolaire écoulée aura été la pire, nous payons les choix politiques antérieurs. Il n'y a pas de mesures amélioratrices annoncées pour cette rentrée.

Nous ne demandons pas que soit opéré un redéploiement qui ne ferait que déshabiller d'autres établissements de l'académie, mais bien des moyens supplémentaires.

Nous signalons que la population administrative est majoritairement de catégorie C et qu'il faut de la revalorisation et une augmentation marquée de la catégorie A.

Le recours aux précaires pour compenser les besoins de moyens titulaires pose outre le problème de la précarité celui de la formation. Ce sont les collègues titulaires qui se trouvent à les former sur leur temps de travail. Il y a une interférence sur le travail à faire puisque l'agent ne peut effectuer ses missions correctement, doit former et traiter dans un premier temps le travail non effectué par la personne en cours de formation. Le tout dans un contexte de rentrée chargée. Nous tenons par ailleurs à l'esprit d'un service public qu'un recrutement « sur le tas » ne garanti pas.

Par ailleurs le remplacement des personnels administratifs est de 0.2% et ne permet pas de faire face aux besoins de remplacements. Pour l'anecdote, il est fréquent de retrouver l'agent comptable en congés maternité dans son bureau, parer aux urgences du fait de son non remplacement.

## Infirmières scolaires retour sur la mobilisation

L'année dernière, le SNICS a mené plusieurs manifestations pour défendre la place des infirmières à L'éducation nationale d'une part mais également pour que leurs missions restent en lien étroit et permanent avec la réussite scolaire de tous les élèves. Ces actions ont conduit à l'abandon du projet de transfert de compétence de la santé à l'école vers le ministère de la santé. Elles ont également obligé le ministère à réaffirmer la place de l'infirmière au sein du ministère de l'éducation nationale. Fort de l'impressionnante mobilisation des infirmières, nous avons pu nous opposer aux projets de vassalisation de notre profession à celle des médecins. Le chantier des missions des personnels de santé et sociaux (médecins, infirmières et assistants sociaux) a été ouvert. Ce projet fait rentrer par la fenêtre ce qui avait été évacué par la porte. La place réservée aux infirmières dans ce projet est à l'opposé de la conception que se font les infirmières de l'éducation nationale de leur métier et qu'elles ont, par trois fois exprimé dans la rue. Elle est également très éloignée de ce qu'elles ont exprimé lors des tables rondes sur la refondation de l'école et enfin également très éloignée de ce qui semblait faire accord avec le cabinet de Monsieur Peillon.

Attaché à faire reconnaître la spécificité de la profession au sein d'une équipe éducative et pédagogique, au service des élèves et non au service des médecins, nous refusons de voir ressurgir ces équipes de « santé scolaire » qui concentrent les moyens en personnel sur une tranche d'âge au détriment de tous les autres élèves. Ce modèle est ni plus ni moins celui qui a prévalu au ministère de la santé de la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'au milieu des années 80. Il a été jugé « inefficace, obsolète et inadapté à l'évolution des besoins des élèves » et le service avait été dissous.

Intégrer la politique de santé aux objectifs de l'école est le préalable à l'écriture des futurs textes ambitieux qui doivent ouvrir la voie à une formation universitaire et à la spécialité de la profession infirmière à l'école.

Six nouveaux établissements ont ouvert leurs portes pour cette rentrée scolaire dans notre département, et ceci à moyen constant, sans aucune création de poste conduisant à la réduction du temps de présence des infirmières sur les établissements. Alors que, plus de 15 millions d'élèves viennent chaque année, de leur propre intention, demander un soin, un conseil, ou à la recherche d'une écoute dans les infirmeries des établissements du second degré, espace où chaque élève peut rencontrer un professionnel de santé garant de la protection de son intimité et de son intégrité.

Soucieux de concilier l'intérêt des élèves et le respect des engagements pris à l'égard de la profession, le personnel infirmier de l'éducation nationale reste plus que jamais mobilisé.

# LETTRE AUX AGENTS



Fédération Syndicale Unitaire  
104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas  
Tél : 01 41 63 27 30 - Fax : 01 41 63 15 48 - Email : [fsu.nationale@fsu.fr](mailto:fsu.nationale@fsu.fr) - Site web : [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)

Les Lilas, le 8 septembre 2014

## A toutes et tous les agents de la Fonction publique,

La rentrée sociale a été marquée par un changement de gouvernement. Mais si les ministres se succèdent, les problèmes et les inquiétudes demeurent : emploi, conditions de travail, pouvoir d'achat, salaires, prestations sociales, sortie de crise, avenir de la Fonction publique et des services publics... La politique d'austérité se poursuit. Quel avenir prépare-t-on ainsi ? Le déficit de confiance en l'avenir est réel.

Pourtant la France est un pays riche. C'est la deuxième puissance européenne, la cinquième puissance mondiale. Et la France est riche aussi de son modèle social, de sa Fonction publique, de ses services publics, de sa culture, de ses valeurs de liberté, de fraternité et d'égalité. Tous les services que votre travail quotidien permet de rendre aux usagers en sont de beaux exemples.

A l'éducation, la santé, la justice, la culture, l'agriculture et l'écologie dans les collectivités territoriales... c'est vous qui faites vivre les services publics au quotidien et ce dans des conditions parfois difficiles. Plus que jamais, en cette période de crise, notre pays a besoin de vous. Et pourtant, votre engagement est loin d'être reconnu à sa juste valeur. Pour la FSU, il faut que cela change ! Alors que des entreprises bénéficient de cadeaux fiscaux sans contrôle suffisant ni garantie, le gouvernement réduit les dépenses publiques au détriment du pouvoir d'achat des salariés notamment des fonctionnaires et de la qualité des services rendus aux usagers.

C'est socialement injuste et économiquement inefficace.

La FSU, convaincue qu'une autre politique sociale et économique est possible, continue d'exiger une meilleure répartition des richesses produites qui nécessite notamment une réelle réforme fiscale, une relance par l'augmentation du pouvoir d'achat, qui suppose aussi de mettre immédiatement fin au gel de la valeur du point d'indice et d'ouvrir sans délai des négociations salariales pour tous, d'investir dans tous les services publics et la Fonction publique, de créer les emplois nécessaires.

La Fonction publique avec l'ensemble des services publics doit pouvoir jouer tout son rôle dans la relance de l'activité de notre pays, dans la lutte contre les inégalités et dans l'anticipation des mutations à venir. Ces défis se relèvent dès l'Ecole qui doit avoir les possibilités réelles de préparer l'avenir. Et l'ensemble de la fonction publique doit avoir les moyens de rendre les services de qualité indispensables aux usagers sur tout le territoire.

La FSU reste convaincue que la défense de l'intérêt général est essentielle au XXIème siècle. La fonction publique est bien un investissement et non une charge. C'est une chance pour notre société en quête de justice et de solidarité.

Dans ce moment de crise économique et sociale intense, à l'heure où il est question de réforme de l'Etat et de réforme territoriale, la FSU poursuit son action déterminée pour la défense et l'amélioration de la fonction publique et la situation de toutes et tous ses agents. Elle recherche pour cela l'unité intersyndicale la plus large.

Pour renforcer la FSU, adhérez à l'un de ses syndicats qui représentent votre profession.

Avec la FSU, restons mobilisés pour faire entendre votre voix, pour défendre vos droits et le service public.

Bernadette Groison - Secrétaire Générale de la FSU



**LA** BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour vous occuper **sereinement**  
de l'avenir des autres, nous vous aidons  
à **construire** le vôtre.

> Prêts immobiliers, crédits consommation, épargne, assurances,  
tous les services **d'une banque 100% éducation nationale**

**Crédit  Mutuel**  
**Enseignant**  
[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

**Crédit Mutuel Enseignant en Ile de France**  
Créteil • Evry • Paris Quartier Latin • Paris Haussmann  
Versailles • Paris la Défense  
Tél. : 0820 09 99 89\*

photos : Getty Images

\* N° Indigo : 012 4110166